

ABONNEMENTS
 Les ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois, et se paient d'avance.
 LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne

Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3

MM. Laffite et Co, place de la

Bourse 8, sont seuls chargés

à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fait est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	8h41	5h19	7h45	9h40	7h30	9h30	5h25	7h55	9h25
Mercuès. — Arrivée.	5 28	12 47	5 55	9 59	6 44	7 45	10 30	7 37	9 37	5 37	8 2	9 37
Parnac. — Arrivée.	5 43	1 7	6 7					7 50	9 49	5 53	8 15	9 53
Luzech. — Arrivée.	5 53	1 20	6 16					8 44	10 32	6 7	8 24	9 57
Castelfranc. — Arrivée.	6 10	1 43	6 37					8 11	10 6	6 20	8 33	9 57
Puy-l'Evêque. — Arrivée.	6 24	2 1	6 49					8 30	10 20	6 43	8 51	9 57
Duravel. — Arrivée.	6 36	2 14	6 58					8 44	10 32	7 2	9 5	9 57
Soturac Touzac. — Arrivée.	6 47	2 27	7 7					8 55	10 41	7 18	9 16	9 57
Fumel. — Arrivée.	7 1	2 44	7 19					9 7	10 52	7 35	9 28	9 57
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 7	2 51	7 26					9 25	11 8	7 54	9 46	9 57

Cahors, le 17 avril 1873.

Il n'est question à Paris, d'après tous les journaux et toutes les correspondances, que de la candidature du citoyen Barodet.

L'Assemblée nationale, d'accord avec le gouvernement, n'ayant pas voulu maintenir plus longtemps l'odieuse dictature des hommes du 4 Septembre, à Lyon, voilà donc MM. les communaux de Paris qui se proposent de nommer député ledit Barodet, et cela en traînant à leur suite la bande des niais qui se payent de mots, et dont la sottise, exploitée par quelques habiles, amène invariablement les catastrophes.

M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, a décidément accepté la candidature, et nous allons voir l'ami, le ministre de M. Thiers, en concurrence avec les alliés dont M. Thiers s'est trop souvent servi depuis plus de deux ans.

On devait espérer que le gouvernement, indigné de l'attitude prise en cette circonstance par les révolutionnaires de Paris, réfléchirait aux conséquences de sa conduite passée, et se placerait nettement sur le terrain de la politique véritablement conservatrice.

Hélas! il n'en est pas ainsi.

A la demande de quelques républicains, qui s'occupent beaucoup plus de théories abstraites que de pratique, et qui sont le parti sentimental de la gauche, M. Thiers a consenti à avancer l'époque des élections du Rhône et de quelques autres départements que l'on avait cru devoir ajourner. On s'est dit, en haut lieu, que probablement M. Barodet serait porté dans le Rhône comme à Paris, et qu'il perdrait de ses chances sur ce dernier théâtre en donnant des forces à la candidature de M. de Rémusat. Tout semble faire craindre que cette hypothèse ne se vérifie pas et que le gouvernement n'ait adopté une politique mauvaise.

Et cependant, M. de Rémusat vient d'adresser une circulaire bien républicaine aux électeurs de Paris. Il n'est pas douteux que si l'Assemblée nationale était réunie, cette circulaire serait l'objet de quelque interpellation. Nous en reproduisons le texte, qui va donner lieu à de violentes polémiques, et qui, certainement, froissera un grand nombre de conservateurs, sans enlever beaucoup de suffrages à M. Barodet.

Le bruit a couru que, devant les déclarations républicaines de ce document, M. Barodet se désisterait de sa candidature à Paris; mais rien n'indique qu'un tel bruit soit fondé. Les radicaux jugent qu'ils sont assez forts pour commander, et ils commandent. Pour renoncer à la candi-

dature de l'ancien membre du Comité de salut public de Lyon, il leur faudrait des garanties et des promesses qui ne peuvent pas leur être accordées, nous en avons la confiance, malgré toutes les faiblesses et toutes les fautes dont nous sommes témoins.

Voici la circulaire de M. de Rémusat :
 Aux électeurs du département de la Seine.

« Le département de la Seine va élire un représentant. D'honorables citoyens ont bien voulu prononcer mon nom et l'associer, par une haute faveur, à l'acte important qui vient d'assurer la libération du territoire. Je ne pouvais être insensible à un tel honneur, et la reconnaissance seule eût suffi pour me le faire accepter. Obtenir les suffrages de cette capitale de la France, qui fixe les regards du monde, serait ma dernière ambition, et pour moi la plus précieuse des récompenses.

« Une longue vie qui s'est éconlée tout entière dans cette ville, où je suis né, pourrait me dispenser de rappeler les principes qui m'ont guidé dans toute ma carrière; à toutes les époques, sous tous les régimes, j'ai cherché, aimé, voulu la liberté, celle qui se fonde sur le règne des lois et non sur de perpétuelles révolutions. Je n'ai jamais tenu pour durable qu'un gouvernement modéré, puisant sa force dans la confiance du pays.

« Uni par cinquante ans d'amitié à M. le président de la République, j'ai adopté avec conviction, j'ai soutenu avec fidélité la politique qu'il a exposée tant de fois dans ses discours et ses messages, celle qui a établi la paix au dehors, réparé les forces de l'Etat par la restauration des finances et de l'armée, fait de la République un gouvernement stable et rassurant, et avant tout rendu possible et prochaine la libération du territoire.

« Cette politique a besoin aujourd'hui de se compléter par des lois depuis longtemps annoncées, et récemment ordonnées par l'Assemblée nationale. Ces lois, dans ma pensée, ne peuvent avoir d'autre objet que d'organiser le gouvernement de la République, en la consolidant par des institutions régulières, conformes à l'expérience de tous les temps, et fondés sur l'intégrité du suffrage universel.

« La France est aujourd'hui calme et libre, et jamais elle n'a été plus maîtresse de fixer ses destinées. Dans ce moment solennel, Paris imposera de grands devoirs au député de son choix, car la noble cité, en lui confiant ses intérêts, voudra qu'il soit le député, non d'une cité, mais de la nation tout entière.

« Paris, le 13 avril 1873.

» RÉMUSAT.

Le Journal des Débats, qui est l'un des inventeurs de la candidature de M. de Rémusat, et qui s'est converti à cette chose étrange et impossible qu'on appelle la République conservatrice, présente certaines observations curieuses, instructives et naïves au sujet de la circulaire électorale de son ami, c'est bon à entendre :

La candidature de M. de Rémusat était une candidature républicaine; elle était, par le fait des circonstances, associée à un grand acte, au traité qui venait d'assurer l'évacuation du territoire. A tous ces titres elle devait au moins ne pas rencontrer l'hostilité du parti républicain. L'intimidation a

prévalu sur le sens politique; nous n'y pouvons rien; et c'est la république qui paiera les frais de cette campagne maladroite.

Le résultat de l'élection, quel qu'il soit, nous laissera très froids; et comme nous nous attendons à tout, rien ne nous surprendra. Que M. de Rémusat soit ou ne soit pas élu, il n'en ressortira pas moins de la lutte électorale ce fait clair et établi : c'est que les radicaux veulent être les seuls républicains en France, c'est qu'ils veulent exclure de leur république même des hommes dont le libéralisme, la sincérité et la valeur personnelle forcent leur confiance et leur estime. Ils veulent faire une démonstration qu'ils la fassent, ce sera tant pis pour eux et tant pis pour leur république.

Leur démonstration aura pour principal et inflexible résultat de rejeter violemment en arrière ceux qui depuis deux ans s'avançaient pas à pas sur le terrain de la république. Si leur candidat est élu, ils auront gagné une voix, mais ils en perdront cent dans les élections générales. Ils trouveront peut-être que nous leur témoignons un intérêt excessif; qu'ils se rassurent, ce n'est pas notre intention. Nous parlons pour nous, pour tous ceux qui voient avec tristesse l'avenir se charger encore de tempêtes; qui voient que dans notre état de société il n'y a pas de place pour la paix, qu'il n'y a entre nous que des suspensions d'armes, et qu'au bout de toutes les solutions nous nous retrouvons toujours en face de craintes de guerre civile.

Le décret suivant a paru, le 15 avril, dans le Journal officiel :

Les électeurs des départements de Loir-et-Cher, de la Charente-Inférieure, du Rhône et de la Haute-Vienne sont convoqués pour le dimanche 11 mai prochain, à l'effet de pourvoir aux sièges de député à l'Assemblée nationale, vacant dans chacun de ces départements.

Il n'y avait qu'une élection à faire dans le Rhône, et le gouvernement avait résolu d'abord de la différer; mais la mort a frappé, la semaine dernière, M. Morel député de ce département. Elle a frappé également, et presque le même jour, l'un des chefs les plus dignes, les plus illustres et les plus justement honorés du centre-droit et de la droite modérée, M. Saint-Marc Girardin, vice-président de l'Assemblée nationale et membre de l'Académie française. M. Saint-Marc-Girardin était député de la Haute-Vienne.

La Liberté publie la lettre suivante aux électeurs du canton d'Ajaccio :

A mes Electeurs.

La loi m'oblige à siéger au conseil général, la force m'en empêche.

Je tenterais néanmoins à me rendre en France, si je ne devais y trouver les nouvelles violences d'un pouvoir arbitraire, puisque M. Thiers est au-dessus de la loi. Les soi-disants républicains, méconnaissant leurs principes, ont voulu que tout fût permis contre un Bonaparte!

Malgré la justice de ma cause, loyalement défendue par le rapporteur de la commission, une faible majorité a déclaré que le droit est primé par la force.

Ainsi donc il a été décidé qu'un citoyen français qui n'est ni chef de dynastie, ni prétendant, qui ne

réclame que ses droits de simple citoyen, reconnus deux fois par le mandat que vous m'avez confié, peut être arrêté, proscrit, et qu'il ne peut trouver de protection ni devant les tribunaux ni devant les représentants de la nation.

Tels sont les nouveaux principes que le gouvernement qui s'est emparé de la France en 1870 oppose aux principes de 89!

Vous pouvez maintenant juger la coalition de ces hommes qui ont commis l'attentat du 4 septembre en présence de l'ennemi. Ils voulaient, disaient-ils, l'affranchissement du peuple et la liberté.

Le peuple n'a jamais été plus opprimé, plus pauvre, plus malheureux, plus poursuivi que sous leur règne!

Quant à la liberté, qui oserait dire qu'elle existe en France! Ce ne sont pas seulement 43 départements en état de siège, c'est le pays tout entier livré aux caprices de l'arbitraire!

Par son acte contre moi, M. Thiers a justifié devant l'histoire et devant l'Europe la mesure prise contre lui en 1851, et dont j'ai contribué à abrégier la durée.

Au nom de la justice, je me suis constamment opposé à toutes les proscriptions, c'est pourquoi j'ai le droit de flétrir celle qui me frappe.

Que ces faits ne vous découragent pas. On nous proscrit parce qu'on nous craint!

Quel est le secret de notre force?

C'est que les Napoléon ont deux fois sauvé le pays et préservé la révolution en lui imposant les garanties sociales sans lesquelles tout Etat tombe en dissolution, et que, deux fois, les suffrages de la France ont approuvé leurs actes!

On nous craint, parce qu'en dehors des Napoléon il n'y a que deux minorités : l'une veut l'ordre sans la démocratie, l'autre la démocratie sans l'ordre.

Aussi, quoi qu'on fasse, on n'arrachera pas le nom de Napoléon du cœur du peuple!

Courage donc! Que cette nouvelle épreuve n'affaiblisse ni notre espérance ni notre foi! Dans cette lutte inégale où je suis calomnié, outragé, persécuté, vous me soutiendrez; vous ferez cesser mon exil.

J'en appelle au suffrage universel pour recouvrer mon droit et juger mes persécuteurs.

Avril 1873. NAPOLÉON (Jérôme).

Lettres politiques.

VI.

Nous recommandons la lecture des derniers numéros de la République française à ceux de nos lecteurs qui tiennent à se former une opinion exacte de la situation actuelle. Ce journal placé sous l'inspiration directe de M. Gambetta, modelant son langage sur ses impressions et prenant sous sa main les attitudes diverses auxquelles il sait plier suivant les événements sa politique oblique, précise les évolutions du parti.

Il est bon d'étudier cette tactique composée de concessions feintes, et de menaces ouvertes, où le ton brutal du radicalisme alterne avec le langage tempéré du parlement, et par laquelle M. Thiers se voit tantôt adulé avec une exagération servile, tantôt apostrophé avec l'accent du commandement, et traité comme un esclave du mandat impératif.

Depuis la réforme du système administratif de Lyon, l'opposition de la République française s'est accentuée dans ses proportions, qui, indiquent évidemment l'intention de s'affranchir d'une dépen-

dance gênante et de répudier un auxiliaire qu'on juge désormais superflu.

La gauche estime qu'elle touche au sommet de la côte dont elle a si laborieusement et si inespérément gravi la pente, elle savouré en imagination cette brise des hauteurs qui rafraîchit et qui repose, elle croit voir s'ouvrir les horizons immenses de la plaine, où elle pourra une fois arrivée, se lancer d'elle-même et sans secours. Le moment est venu de se débarrasser du « cheval de renfort » de la laisser haler sur un des bords de la route pour courir vers le but, c'est-à-dire vers le pouvoir.

Le premier acte d'hostilité ouverte, de contradiction catégorique contre M. Thiers vient d'être accompli par l'organe gambettiste, il s'est décidé à soutenir la candidature Barodet. Sa décision, il est vrai, a été précédée de ce court recueillement du sage qui médite avant d'agir, et cette velléité de tiédeur lui a valu une sourde ironie de son émule le *Cor-saire*, qui informe dans son numéro du 10, que la *République française*, prend le temps de réfléchir quand il s'agit d'acclamer les noms les plus purs du parti. Mais on pardonne vite les imperfections de détail devant des élans de déclamation dans le genre de celui-ci :

« La candidature de M. Barodet, maire de Lyon, est l'œuvre de Paris tout entier. C'est une belle et généreuse inspiration de cette noble capitale qui, toutes les fois qu'elle a la parole, parle au nom de la France entière. Paris se montre ainsi fidèle à sa mission historique, et la France saura bien reconnaître sa grande voix et applaudir à ce nouveau témoignage de dévouement et d'esprit politique. »

Et plus loin :

« Le nom de M. Barodet est une protestation contre la politique actuellement suivie par le gouvernement, et qui tend, par un déplorable système de concessions et de faiblesses, à tenir en suspens l'existence même de la République. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'altitude de la *République française*, elle rend imminente la rupture entre deux hommes, deux principes, deux politiques qui de temps à autre paraissent encore se donner la main pardessus l'abîme qui les sépare. Des habiletés réciproques, des nécessités de stratégie créaient ces apparences de rapprochement véritable illusion d'optique acceptée du public, mais non de ses auteurs. Une seule étincelle de mécontentement a suffi pour éclairer les mirages et replacer les objets sous leur vrai jour.

Quelques journaux conservateurs s'imaginent que la candidature Barodet est une révélation inopinée pour M. Thiers; nous sommes convaincus, nous, qu'elle ne lui a pas causé un instant de surprise. Un esprit subtil comme le sien pénètre au fond des hommes et des choses; mieux que personne, il sait à quoi s'en tenir sur « l'esprit politique de Paris », et sur les bienveillances intéressées de la *République française*.

D'une part, il voit entre lui et M. Gambetta tout ce qui peut séparer irrévocablement deux hommes; la guerre pendant laquelle ils agissaient en sens inverse, l'un pour mettre un terme à l'invasion, l'autre pour la perpétuer; la Commune, que l'un combattait et que l'autre voulait ménager.

D'autre part, il est impossible qu'il se fasse la moindre illusion sur Paris chez lequel l'esprit de révolution et de renversement est devenu une idée fixe.

M. Barodet est le candidat spécial, monté à la surface de la popularité pour les besoins du moment, propre à satisfaire à la fois, ce caprice d'engouement, et cet instant d'opposition maniaque qui sont le trait distinctif du peuple de Paris.

C'est bien le candidat préparé au mandat impératif, par ces comités électoraux dont le programme demande en première ligne l'amnistie pour les criminels politiques de 71. Les électeurs de Paris l'envoieront à l'Assemblée, comme ils y ont déjà envoyé Ranc, Félix Pyat et Millière, et comme ils y enverront toujours « ce qu'il y a de pire dans le mauvais » suivant un mot récemment prononcé.

En présence du mouvement offensif de tout le parti radical qui se branle contre lui, M. Thiers doit comprendre comme le duc de Wellington à Waterloo, que l'heure des grandes déterminations est arrivée.

Pense-t-il donner enfin aux conservateurs ce concours si longtemps attendu et si patiemment sollicité.

Alfred du PRADEIX.

Revue des Journaux

Constitutionnel

Nous n'entendons par reprocher à M. Thiers d'être loyal ni même bienveillant envers tous les partis; c'est à la fois son droit et son devoir. Mais ce que nous ne pouvons accepter et ce que les partis conservateurs ne sauraient tolérer, car cela est dangereux; au point de mériter la qualification de subversif, c'est qu'on ait des indulgences, sinon des complaisances, pour ceux qui ne sont ni un parti, ni même une faction politique.

Comment! on veut que la France voie de sang-froid la Présidence se compromettre et — c'est le mot — s'afficher, par l'intermédiaire de M. B. Saint-Hilaire, avec les commoneux de Lyon, avec les hommes-liges du comité de Genève, avec les champions du drapeau rouge et la Commune de Paris, les ennemis jurés de « l'infamé capital », les dévasteurs de couvents, les emprisonneurs de magistrats, ceux qui semblent avoir pris pour devise: « Ni Dieu, ni loi, ni société!... » non, il n'est pas possible de voir de sang-froid de pareilles aberrations du système d'équilibre; et quand il nous arrive de lire dans un journal des choses comme celle-ci: « Des reproches très vifs auraient été faits à M. de Goulard qui avait promis que ses amis voterait pour M. Buffet, si le gouvernement acceptait le projet de la commission sur la municipalité lyonnaise... » nous voyons là une condamnation sanglante de ce dangereux système et une justification de l'épithète de « subversif » qu'il encourt par ses excès.

Patrie.

A peine l'Assemblée a-t-elle interrompu ses séances que les journaux et les partis ont un autre objectif à l'horizon: ce sont les élections complémentaires du 27 avril. La vie politique n'admet pas de trêve.

Ces élections vont avoir lieu pour remplacer des députés démissionnaires ou décédés, dans les huit départements des Bouches-du-Rhône, de la Corrèze, de la Gironde, du Jura, de la Marne, du Morbihan, de la Nièvre et de la Seine.

S'il fallait tirer un pronostic des élections municipales partielles qui viennent d'avoir lieu, on pourrait prévoir que les élections parlementaires du 27 avril seront fort mauvaises, car dans tous les scrutins, les radicaux ont triomphé.

Ce déplorable résultat a trois causes, bien manifestes: l'organisation électorale des groupes démagogiques; les abstentions des modérés, qui ont atteint, à Nantes, par exemple, le chiffre énorme de 20,000 sur 30,000; enfin le désarroi complet dans lequel, depuis deux ans, le parti conservateur est plongé par suite de l'attitude négative et contradictoire du gouvernement.

Si ces trois causes agissent aussi directement sur les élections du 27 avril, il est facile de prévoir qu'elles ne donneront encore le succès ni aux vrais conservateurs, ni aux républicains-conservateurs, selon la formule du gouvernement, mais aux radicaux.

Déjà les feuilles radicales ont annoncé que dans les huit départements leurs comités s'organisent, et l'on sait avec quelle discipline, avec quelle obéissance les affiliés déposent dans l'urne le nom du candidat officiel que leur dicte chaque comité.

Figaro.

En vérité, les événements récents sont faits pour inspirer d'étranges pensées. M. Grévy était une de nos dernières illusions. C'était le caractère que l'on mettait toujours en exemple quand on voulait parler du républicain droit et honnête. C'était l'homme aux allures franches, à la parole haute et ferme, incapable de profiter d'un incident et de chercher des prétextes pour se débarrasser d'un fardeau qu'il ne voulait plus porter.

Hélas! il a fait comme les autres; et de ce côté toute la démocratie se retrouve; M. Grévy nous dira que le prétexte était bon; mais, enfin, c'était un prétexte.

Cette nouvelle façon des présidents de République et des présidents d'Assemblée de jeter leur démission à la moindre résistance, à la première difficulté; cette manière d'abandonner son poste, toujours pour des questions personnelles, et de l'abandonner quand l'étranger est encore sur le sol, est quelque chose de tout à fait inattendu et qu'il était réservé à la République de nous faire connaître.

Si, pendant la guerre de province, généraux et officiers avaient ainsi jeté leur épée, que serait-il advenu de la France! Et cependant, ils avaient bien d'autres raisons! Placés sous ordres d'aventuriers, outragés chaque jour dans leur foi, dans leur passé, dans leurs convictions, ils restaient à leur poste, et ils versaient leur sang; parce que, pour eux, l'amour du pays dominait toute question personnelle.

Il paraît que ces vertus-là appartiennent exclusivement à l'armée; mais peut-être nos grands bourgeois feraient-ils bien de les imiter.

Voyez-vous, on aura beau dire, dans la situation où nous sommes, tout cela c'est de la désertion, d'abord; c'est du despotisme en-

suite! Un despotisme que nos souverains ne nous avaient pas fait connaître. Avec l'Empire même, on obéissait à un certain ordre de choses; ordre implacable, qui n'admettait ni résistance, ni discussion, ni contrôle. C'était absolu, mais au moins on n'avait pas ce spectacle de voir descendre chaque jour dans l'arène certaines autorités ombrageuses et tenaces, dont la personnalité seule remet tout en question.

Il faut croire que le joug des Césars et des souverains du droit divin n'est pas le véritable despotisme; et que celui des bourgeois est encore le plus lourd et le plus humiliant. Cette manière de servir, qui, selon le mot de M. Veuillot, vous jettent chaque jour le tablier dans les jambes, c'est là un souvenir qu'il faudra conserver quand nous aurons le bonheur de n'être plus en République.

Oh! comme le règne de la démocratie est bien fait pour préparer un peuple à la Monarchie! Comme cela vous donne envie de servir Henri IV, Louis XIV, Napoléon, et peut-être même les empereurs romains... parce que là encore il y a de la grandeur; mais, décidément, quand le despotisme bourgeois n'a pas le désintéressement et la vertu de Washington, c'est encore le plus triste régime pour un peuple.

Dieu sait ce qu'il adviendra de tout ceci! Les journaux libéraux nous font part de la mort du parti conservateur et entonnent avec allégresse le « de profundis », déclarant qu'il faut nommer au plus vite un ministère de la gauche.

Allons, c'est le mieux du monde, et ce sera une curieuse expérience! Nous allons donc vous voir à l'œuvre, doctrinaires et libéraux, démocrates et républicains honnêtes. Les conservateurs sont morts, dites-vous! Soyez tranquilles, nous ne bougerons pas! Seulement, vous savez, vous allez vous trouver en face des radicaux. Il va falloir vous battre vous-mêmes! Mais cela ne vous effraye pas, car vous êtes des hommes d'action et de courage, que l'on voit toujours aux heures du péril, et il n'est pas facile de vous faire lâcher pied.

Par exemple, il faudra faire autrement que pendant la Commune; car où donc étiez-vous le 18 mars???

Où, où étiez-vous donc pendant cette terrible émeute? Puisque vous nous dites aujourd'hui que les républicains honnêtes sont en majorité, il vous était facile de triompher de la Commune! Vous aviez une belle occasion de défendre la liberté et la République menacées, et de prouver à la France qu'on peut vaincre la démagogie sans le secours d'une armée prétorienne et d'un état de siège césarien.

On a dû vous voir parcourir les rues de Paris, luttant pied à pied contre les démagogues, cherchant à les convaincre, grimpaux aux barricades, défendant la cause républicaine contre les incendiaires et les assassins. Vous avez dû tout faire, tout tenter...

Vous ne vous êtes pas sauvés à Versailles, n'est-ce pas? Vous n'avez pas été vous cacher derrière ces soldats que vous dédaigniez aujourd'hui. Vous n'êtes pas hommes à avoir eu peur de cette poignée de radicaux qui vous semble si peu redoutable aujourd'hui...

Enfin, ce que vous nous demandez, c'est que la réaction vous laisse désormais seuls en face des radicaux. Soyez tranquilles, soyez tranquilles!... On vous laissera faire.

INFORMATIONS

Le ministre des finances vient de décider que les examens de surnuméraire, supprimés après le 4 septembre comme étant un reste du despotisme des monarchies, seraient rétablis pour toutes les grandes administrations où ils étaient en vigueur. Diverses arrestations opérées au ministère des finances dans le personnel des auxiliaires, ont provoqué le rétablissement de cette mesure, excellente à tous les points de vue.

Le prince des Asturies, fils d'Isabelle II, est arrivé à Paris.

L'infant don Sébastien de Bourbon, grand prieur de l'ordre de Malte, était descendu le matin même chez le roi don François d'Assise.

Un ordre émané de Berlin et signifié à ceux qu'il concerne, le 30 mars dernier, donne huit

jours pour faire leurs malles et quitter l'Alsace-Lorraine, aux dames du Sacré-Cœur, aux Rédemptoristes, aux enfants de Saint-Liguori et aux prêtres du Précieux Sang.

Les dames du Sacré-Cœur ont un magnifique établissement à Kientzhéou, près de Colmar. Les prêtres du Précieux-Sang forment une communauté aux Trois-Epis, et les Rédemptoristes possèdent trois résidences: au Bischenberg, dans le Bas-Rhin; à Landser et à Mulhouse, dans le Haut-Rhin.

Chronique locale et méridionale.

Un nouveau malheur vient de frapper notre honorable représentant M. de Valon. Son plus jeune enfant est mort mardi. Nous nous associons au deuil d'une famille si cruellement éprouvée depuis quelques temps.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder un secours de 5,000 fr. pour la construction d'une salle d'asile dans la ville de Gourdon.

La fête de Pâques a été célébrée, dimanche, avec la plus grande solennité dans toutes nos églises. Mgr Grimardias a officié pontificalement à la messe et à vêpres, en présence d'une affluence considérable de fidèles.

Le marché-foire du 12 avril, à Cahors, a été presque annulé par les foires de Castelnaud, Gourdon et Catus, tenues le même jour. Très peu de bestiaux ont été amenés, peu d'affaires, mêmes prix de la foire du 1^{er} avril. Le blé s'est vendu 23,75, le maïs 12,50.

On nous écrit du département de la Corrèze, que la lutte électorale est très vive entre M. Brunet, candidat conservateur, et M. Lalrade, candidat républicain, pour l'élection à l'Assemblée nationale qui doit avoir lieu le 27 avril, le même jour que celle de Paris.

Nous espérons que le Barodet de la Corrèze ne sera pas nommé, et nous faisons les vœux les plus ardents pour le succès de M. Brunet, président du conseil général, et l'un des magistrats les plus autorisés du tribunal de Paris.

Voici quelques passages de la circulaire de M. Brunet:

En matière d'organisation sociale, de finances, d'administration, d'organisation militaire, sur toutes les grandes questions, en un mot, M. Thiers professe et met en pratique des principes absolument opposés, ainsi qu'il l'a dit à la tribune, à ceux qui sont adoptés par des hommes affectant aujourd'hui, et pour les besoins du moment, de se dire ses amis. Sur le terrain de la politique conservatrice, où il se place ainsi, j'ai le devoir de l'appuyer et je le ferai nettement.

Il est, au surplus, dans ma nature et tout à fait dans ma volonté de me tenir, en toutes matières, également éloigné de ce parti-pris d'opposition systématique qui est le propre des esprits chagrins et aigris, et de cet autre parti-pris d'approbation constante et banale qui dénote l'abaissement du caractère, lorsqu'il ne sert pas de masque à des calculs habiles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Les viticulteurs de la côte du Lot demandaient depuis longtemps à la compagnie d'Orléans, de leur faciliter les moyens d'emmagasiner, à Bordeaux, les vins qu'ils envoyaient à la vente.

Nous apprenons avec plaisir que satisfaction complète vient de leur être donnée, moyennant un supplément de prix de 0,55 c. par barrique, si l'expédition comporte au moins 20 barriques ou de 0,80 c. par barrique si l'expédition est moins importante. Les vins resteront emmagasinés pendant un mois à la disposition des expéditeurs, dans les magasins généraux contigus à la gare de Bordeaux (La Bastide) à laquelle ils sont reliés par une voie de fer.

En prenant cette mesure et en quelque sorte pour alléger encore la légère charge que ce magasinage laisse au commerce, la Compagnie a réduit son tarif de transport des vins, de gare en gare, dans les proportions suivantes:

Au départ de: CAHORS de 13 fr. 50 à 11 fr.; CASTELFRANC de 14 fr. 55 à 10 fr.; DURAVEL de 10 fr. 45 à 8 fr.

On nous écrit de Thémis :

Monsieur le Rédacteur, Deux lettres ont paru dans le Libéral du Lot, il y a quelques jours; l'une contre M. le curé de St-Simon, l'autre contre moi. Les occupations du ministère m'ont empêché de répondre plus tôt; aujourd'hui, je réponds en deux mots :

L'auteur n'a pas signé sa pièce. Il paraît bien que c'était de la mauvaise monnaie, et son nom mis au bas de ce pathos, aurait achevé de le rendre ridicule. Mais, ici tout le monde, et tout le monde ne se trompe pas — le désigne par son vrai nom, et personne ne s'étonne de ses élocubrations. Une brave femme lui disait, un jour, Moussou, bostro lengua et bostro plumo bous perdrou. Et, en effet, ces deux instruments, n'ont pas discontinué de lui jouer de mauvais tours. Dans son galimatias, ses phrases sans tête ni queue, ses périodes, sans liaison, on devine de suite un homme dans l'esprit duquel règne un affreux désordre. Ignorant dans l'art d'écrire quoique très prétentieux, on lui pardonnerait cette fatuité, mais il a une autre prétention, celle d'être méchant. Il veut donner le coup de pied... mais on connaît son espèce. Personne n'en est effrayé : insolent, bon ! mais dangereux, non ! il est trop connu. Quand au fond de ces deux lettres, de ce fatras, tout est faux, tout est inconvenant et la prudence lui conseillerait de briser sa plume. Il est la fable depuis longtemps de ceux qui le connaissent, et la risée de ceux qui le poussent à mal faire.

Veuillez agréer, etc.

CLÉARD

LYCÉE DE CAHORS

Compositions trimestrielles. — Fin mars.

Mathématiques élémentaires.

Mathématiques. — 1 Bouygue; 2 Fraysse.

Rhetorique.

Récitation. — 1 Boussac; 2 Labie.

Second.

— 1 Imbert; 2 Fournié.

Troisième.

— 4 Dentraygues; 2 Cavallé.

Quatrième.

— 1 Labro; 2 Pradel.

Cinquième.

— 4 Cabanès, A.; 2 Castagné.

Sixième.

— 1 Yalat; 2 Verdier.

Septième.

— 1 Gary; 2 Verdy.

Huitième.

— 1 Castagné; 2 Roussel.

Classe préparatoire. — Première division.

Récitation. — 1 Miquel; 2 Couret.

Deuxième division.

— 1 Raynal; 2 Dartigalongue.

Troisième division.

— 4 Bouysson, A.; 2 Soulié.

Enseignement spécial. — Troisième année.

Mathématiques. — 1 Rozière; 2 Clary.

Deuxième année.

Récitation. — 1 Dissès; 2 Cros.

Première année.

— 1 Vallés; 2 Denninger.

Année préparatoire.

— 1 Lherme; 2 Alanyon.

Le Proviseur,

RICHARD.

Beaucoup de jeunes gens, qui ont participé au tirage au sort de cette année, devaient l'appel pour pouvoir choisir leurs régiments.

Il y en a d'autres qui, ayant amené des numéros douteux, se demandent s'ils ont la faculté d'user du même privilège et si, dans le cas où leurs numéros seraient reconnus bons, ils seraient maintenus sous les drapeaux.

On a pris des renseignements au ministère de la guerre, où l'on nous a répondu que le fait de devancer l'appel constituait une sorte d'engagement, et que ceux qui conservaient quelque espoir de n'être pas compris dans le contingent, devaient attendre la répartition.

On écrit de Saint-Pons, 29 mars : Le tribunal correctionnel de Saint-Pons, à son audience de jeudi, a jugé encore une affaire d'outrages envers les gendarmes.

Le prévenu, Etienne-Martin Planès, de Peslous, commune de Saint-Vincent, ayant aggravé sa situation par son attitude inconvenante devant le tribunal, a été condamné à un mois de prison et 16 fr. d'amende.

Les gendarmes d'Olargues, cités comme témoins dans cette affaire, ont déclaré que dans la commune de Saint-Vincent ils étaient fréquemment l'objet d'insultes et d'outrages.

On lit dans la Gazette du Midi de Marseille : On nous signale un phénomène vivant des plus curieux et des plus intéressants au point de vue de la science.

Il vient d'arriver dans notre ville un jeune homme âgé de vingt-neuf ans, dont les membres sans muscles ni chair, sont de la grosseur d'une baguette. La poitrine de ce phénomène a exactement la forme d'un casque de cavalerie, et son estomac se trouve placé dans le dos. Il pèse seize kilogrammes et demi.

Le Journal des campagnes publie, sur la manière de pronostiquer le temps, quelques renseignements dont les habitants de nos campagnes pourront faire leur profit.

Une observation faite en Afrique par le maréchal Bugeaud est tellement vraie et fondée, qu'elle peut passer pour un axiome de mathématiques. La voici :

« Le cinquième et sixième jour de la lune sont-ils secs, le restant de la lune sera sec aussi. »

« Le cinquième et sixième jour de la lune sont-ils humides, le restant de la lune sera pluvieux. »

« Et cela neuf fois sur dix ! »

« On a expérimenté pendant plusieurs années cette observation et rarement on a été trompé. »

« Neuf fois sur dix vous pourrez donc connaître la probabilité ou plutôt la certitude du temps qui le fera chaque mois de l'année. Concevrait-on les avantages que l'agriculture peut tirer de cette remarque ? »

« Nous engageons donc tous les agriculteurs à en faire l'expérience. »

Cercle catholique d'ouvriers de Tarbes.

Le ville de Tarbes va avoir, elle aussi, son cercle catholique d'ouvriers.

Les journaux de cette ville publient la note suivante :

« Depuis l'appel adressé aux hommes de bonne volonté de la ville de Tarbes pour l'ouverture d'un cercle d'ouvriers dans cette ville, le comité, s'est occupé avec ardeur des travaux d'appropriation des locaux destinés à cet établissement, rue de Pau, n° 4. »

« Mais avant de commencer ces travaux, il a fallu se procurer d'une autorisation nécessaire pour arriver à l'ouverture du cercle. »

« Après quelque attente, le comité est heureux de pouvoir annoncer que les statuts qui doivent régir notre cercle ont été approuvés par M. le préfet des Hautes-Pyrénées, le 4 avril 1873. »

« Nous allons donc nous mettre à l'œuvre avec célérité, et nous espérons que le mois de mai verra inaugurer, à Tarbes, le cercle catholique d'ouvriers, dont l'ouverture est impatiemment attendue par les généreux fondateurs et souscripteurs. »

« Le comité a obtenu la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Tarbes. »

« Il a été arrêté que des conférences auront lieu, plusieurs fois par semaine, sur des sujets variés et à la portée des ouvriers sociétaires du cercle, savoir :

« Le catholicisme et son histoire. »

« L'histoire, en général, et particulièrement l'histoire abrégée de la France. »

« La géographie. »

« Les mathématiques élémentaires (arithmétique et géométrie). »

« Plusieurs cours professionnels pour les ouvriers travaillant la pierre, le bois, le fer, etc. »

« La musique vocale. »

« Le comité ose espérer que bientôt les habitants de Tarbes pourront apprécier les bons effets produits par un établissement essentiellement moralisateur, et qui sera toujours étranger à la politique. »

« Tarbes, le 8 avril 1873. »

Le président du comité,

HANRIAT.

Pour la chronique locale, A. LAYTON.

Dernières nouvelles

Les impressions produites à Paris par la circulaire de M. de Rémusat sont loin d'être favorables. Toute la presse conservatrice la désapprouve, et néanmoins elle conseille de voter pour le ministre de M. Thiers contre le candidat de la démagogie.

M. Barodet a publié, à son tour, sa circulaire.

Il déclare accepter le mandat impératif suivant :

1° La dissolution immédiate de l'Assemblée de Versailles; 2° l'intégrité absolue du suffrage universel; 3° la convocation à bref délai d'une Assemblée unique qui seule peut voter l'amnistie et la levée de l'état de siège.

Il est possible, du reste, que d'ici au dimanche, 27 avril, le mécontentement des conservateurs ait réussi à trouver un nom nouveau, capable de réunir un grand nombre de suffrages.

On lit dans la Presse :

La circulaire de M. de Rémusat rend sa candidature également acceptable pour ceux qui tirent M. Thiers à gauche et pour ceux qui n'ont point réussi à le ramener à droite. Elle traduit en un excellent langage ce qu'il y a d'équivoque, d'incertain, de contradictoire dans la situation présente.

Libération et révolution; tels étaient d'abord les deux termes de la lutte, qui rejetaient les adversaires de M. de Rémusat sous le drapeau honteux des ennemis de la France libérée, de la paix publique et de la reprise du travail.

Quelle faute d'avoir changé ces deux termes, si simples, si décisifs, qui ne pouvaient laisser aucune hésitation au patriotisme !

Malgré cette faute nous voterons pour M. de Rémusat.

Après avoir dit ce que nous pensons, nous ferons ce que nous devons.

On lit dans la Patrie :

Mieux eût valu se taire : Parler ainsi c'est presque rien dire et mériter, grâce à un discours si compromettant, des circonstances atténuantes; M. de Rémusat veut « organiser » le gouvernement de la République, en la consolidant par des institutions régulières. C'est un beau projet qui n'a rien de nouveau; depuis deux ans on en tente l'aventure. M. de Rémusat veut la continuer; qu'il la continue nous verrons bien.

Mais nous ne voulons pas que M. Thiers nous accuse de faire le jeu des radicaux, ses ennemis d'aujourd'hui, ses bons amis d'hier. Ceux-là sur lesquels il comptait l'ont tout à coup abandonné, se sont retournés contre lui et le combattent et le traquent de la belle façon. Il nous paraît, en cette affaire, plus honnête et plus politique de soutenir M. Thiers, que d'aider ses ennemis, même par une diversion, ou de rester neutres. Si M. Thiers sort vainqueur de la lutte, il sera bien contraint d'avouer que nous aurons été pour quelque chose dans sa victoire; s'il essuie une défaite, nous serons plus à l'aise, n'y ayant pas contribué, pour tirer de cet événement des leçons qui pourront être profitables à M. Thiers, à son gouvernement, à ses défenseurs ordinaires et brevetés.

On lit dans la Liberté :

On pourrait croire que la circulaire de M. de Rémusat n'est qu'un fragment, une paraphrase de l'un des nombreux discours de M. Thiers. Comme eux, elle est souvent incompréhensible. C'est un véritable abus. Rien n'y manque. La science de rendre tout confus s'y révèle à chaque ligne; l'équivoque est complète. M. Thiers doit trouver l'élève digne de lui.

Toutefois, entre M. Barodet et M. de Rémusat, nous ne pouvons pas hésiter et nous voterons pour M. de Rémusat.

Philadelphia, 12 avril.

Des tremblements de terre, qui ont causé la mort à un très grand nombre de personnes, ont eu lieu à San-Salvador, isthme de Panama, dans l'Amérique centrale. San-Salvador est détruit de fond en comble. 800 personnes ont péri. Les pertes matérielles s'élevaient à 12,000,000 de dollars (60,000,000 fr.) Un incendie terrible s'est déclaré aussitôt après le tremblement de terre et a anéanti tout ce qui restait.

Trun, 13 avril.

Les carlistes ont abandonné Puycedra, brûlant leurs morts et emmenant leurs blessés.

Dépêche Télégraphique.

Paris, le 17 avril, 10 h. matin.

La santé du Souverain Pontife inspire toujours quelques inquiétudes; néanmoins, les nouvelles de la nonciature apostolique disent qu'une grande amélioration continue et que le Pape a pu se lever.

Tous les journaux sont remplis d'articles sur MM. Barodet et de Rémusat. On prévoit une séance importante de la commission de permanence de l'Assemblée, pour samedi; mais il est faux de dire que la Commission convoquera immédiatement l'Assemblée.

Faits Divers

Sous ce titre : Les grandes écoles de France, M. Morlimer d'Ocagne vient de faire paraître à la librairie Hetzel, un volume dont la haute utilité sera appréciée par tout le monde. C'est une histoire complète des origines, des vicissitudes et de l'organisation actuelle de tous nos grands établissements d'enseignement spécial, tant civil que militaire. Les conditions d'admission et de sortie, les obligations imposées et les résultats à acquérir, tout y est minutieusement expliqué. Il n'est personne pour qui à divers points de vue, ce livre n'ait son intérêt, mais il est particulièrement utile, indispensable même aux pères et mères de famille qui ont à faire choix d'une carrière pour leurs enfants. Les jeunes gens eux-mêmes y trouveront une foule de renseignements précieux, et jusqu'à la loi militaire qui se rattache aujourd'hui par tant de points à la question d'instruction et que l'auteur a voulu joindre à son travail, comme en étant le complément nécessaire, 1 vol. in-18, 3 fr. 50 c. et franco par poste, 4 fr.

Les deux frères : Tel est le titre du nouvel ouvrage d'Erckmann Chatrian qui vient d'être mis en vente à la librairie Hetzel, rue Jacob, 48. La donnée de ce livre est de celles dont la vérité est de tous les temps et de toutes les conditions et qui sont le plus fécondes en situations émouvantes et en péripéties dramatiques. Ce n'est rien de moins que l'antique sujet de la Thébaine ramené ici aux proportions des deux existences villageoises. Les célèbres écrivains l'ont traité avec cette profonde connaissance du cœur humain, cette puissance d'observation qui se révèle dans toutes leurs œuvres. Il en ont confié le récit à un instituteur, un de ces personnages simples, modestes, demi-primitifs qu'ils savent si bien faire agir et parler et dont l'existence toute de calme, de douceur et d'étude contraste heureusement avec les violences des deux acteurs principaux. Un brillant et honorable succès de plus à ajouter à l'actif déjà si considérable des auteurs des Romans nationaux et des Contes populaires, 1 vol. in-18 3 fr., franco par poste, 3 fr. 50.

EXTRAIT

des minutes du greffe de la cour d'appel d'Agen.

Par arrêt contradictoire et définitif rendu par la cour d'appel d'Agen, le quatre avril mil huit cent soixante-treize, les nommés :

1° Delfau, Barthélemy (dit Alexis) père, propriétaire commerçant, âgé de soixante-neuf ans, né à Saint-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, demeurant à Meymes, commune de Prayssac, canton de Puy-l'Evêque, arrondissement dudit Cahors;

2° Et Delfau, Jean-Baptiste-Joseph, fils, menuisier, âgé de trente-sept ans, né à Bélave, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, demeurant à Meymes, dans ladite commune de Prayssac, prévenus appelants d'un jugement rendu contre eux par le tribunal correctionnel de Cahors, le 1er mars 1873,

Déclarés coupables d'abus de confiance, au préjudice de plusieurs de leurs clients et de détention, dans leur établissement, d'un instrument inexact de pesage,

Ont été condamnés à huit mois d'emprisonnement, cinquante francs d'amende chacun, et aux frais de la procédure;

De plus, la confiscation de la romaine saisie a été ordonnée;

Il a été ordonné, en outre, qu'aux frais des condamnés, le présent arrêt serait affiché, en entier, à la porte des mairies de Prayssac et de Puy-l'Evêque, ainsi qu'à la porte principale du moulin de Meymes, domicile desdits Delfau, père et fils, et qu'il serait aussi inséré, par extrait, dans tous les journaux qui se publient à Cahors.

En vertu des articles 408, 406, 59, 60, 58, 52 du Code pénal, 3, 5, 6 de la loi du 27 mars 1851, et 194 du Code d'instruction criminelle.

Pour extrait conforme délivré à la requête de M. le procureur de la République, par le commis greffier près le tribunal de première instance de Cahors, sous signé,

ANDRIEU, procureur de la République, près le tribunal de première instance de Cahors, substitut.

CIEUTAT.

Bourse de Paris.

Paris, 17 avril 1873, soir. Rente 3 p. % 55,65 4 1/2 p. % 79,90 5 p. % 91,00 5 p. % 89,55

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce *Revalescière Du Barry*, qui combat avec succès, sans médecine ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat n° 69,718.

Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la *Revalescière* pendant quelque temps et m'en étant très bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La

Revalescière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, DU BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Contre les RHUMES, grippe, MAUX de GORGE, le SIROP et la PÂTE de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou d'être incommodées par le sang (apoplexie ou les humeurs, trouveront dans le *CHOCOLAT de DESBRIÈRE*, un purgatif agréable et efficace. Il se vend dans les pharmacies. Exiger sur chaque boîte la signature *DESBRIÈRE, car il y a contrefaçon.*)

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL
N° 4572 — 12 Avril 1873.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Un philanthrope, nouvelle par M. Peyremal (suite). — Bulletin bibliographique. — Nos gravures. — Le monde des affaires (III), par M. Léon Creil. — Revue de la

Bourse, par M. Jear Bordereau. — Les Théâtres, par MM. Savigny. — M. Arthur de Boissieu. — Echees.

Gravures: M. le marquis de Chasseloup-Laubat. — L'expédition française dans le désert africain: une distribution d'eau. — La fête de Pâques en Espagne. — La Nouvelle-Calédonie: aspect de la rade de Nouméa le jour de l'arrivée du premier convoi de condamnés; — Campement de l'infanterie de marine à l'île des Pins; — Une rue de Nouméa; — Le masque de guerre des Ouneas; — Le village de Kanala. — Le cheval rétif. — L'établissement photographique de MM. Goupil et C^o, à Asnières. — M. Arthur de Boissieu. — Rébus.

NOTA. — On est prié d'adresser désormais journaux, demandes d'abonnement et communications de toute nature rue de Verneuil, 22, nouveau siège de l'Illustration.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 19^e livraison (12 avril 1873). — TEXTE: Le Violon de la Sapinière, par M^{me} Colomb. — La Naissance de l'Opéra français, par M^{me} L. Bepp. — Dans l'extrême Far-West, par R. B. Johnson. — Le Tailleur de pierres, conte japonais. — Impressions de voyage en ballon, par Gaston Tissandier. — La Bouée de l'Espérance, par Et. Leroux. — Eruption de la Mauna Loa, par L. Rousselet.

Dessins par A. Marie, Chassevent, Jahandier, Cicéri, Riou.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITES.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la *poitrine*, trouveront dans le *RACHOUT* de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans toutes les villes. (Se défier des contrefaçons.)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Se vend dans toutes les pharmacies.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le *Dictionnaire de la Langue française*, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en 10 volumes à 4 fr.

L'ouvrage complet formera 410 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 9^e fascicule, BIA à BOR, est en vente.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

AU 1^{er} MAI PROCHAIN
RÉOUVERTURE DE L'ANCIEN CAFÉ DE BORDEAUX

SOUS LE NOM

CAFÉ ALSACE-LORRAINE

Maison Julien BLANC, en face la Mairie.

Cet Etablissement se recommande par sa tenue, son confortable; il est situé au centre des affaires.

Bière de Vienne et de Nérac. — Spécialité de Glaces et Sorbets.

AU PETIT S^T-THOMAS

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉ

27, 29, 31, 33 et 35, rue du Bac, et 25, rue de l'Université

PARIS

Les Propriétaires de cette importante Maison ont l'honneur d'informer les Dames de la ville de Cahors qu'elles trouveront chez le Représentant du PETIT SAINT-THOMAS dans cette ville, dont l'adresse est ci-dessous, la collection la plus belle et la plus complète d'échantillons de toutes les **NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS** ainsi que des **opérations considérables et exceptionnellement avantageuses** qu'ils ont traitées pour la saison.

LES PRIX DE VENTE SONT RIGOREUSEMENT LES MÊMES QU'À PARIS

Représentant: **PETIT**, Boulevard Nord, à Cahors.

ENVOIS FRANCO, A PARTIR DE 25 FRANCS.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

PAPETERIE COOPÉRATIVE D'ANGOULÊME

LAROCHE-JOUBERT, LACROIX ET C^o
Les papiers portant L-J, D, L et C^o, en filigramme, sont garantis exempts de poudre minérale quelconque.
Se trouvent, en France et à l'étranger, dans tous les magasins qui vendent du papier.

A VENDRE

LA MAISON CARAYON, avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements: S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^e Labie, notaire, à Cahors.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES GAUVIN

VÉGÉTALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui naissent de ces maladies. 30 ans de succès attestés en France et à l'étranger. Broc. et 1/2 B^o de 30 pil.: 2 fr.

INDISPENSABLE EN HIVER!

Lait d'Iris L. T. Piver*

POUR LES SOINS DE LA PEAU LA FRAICHEUR ET LA BEAUTÉ DU TEINT



SEUL VÉRITABLE SAVON

AU SUC DE LAITUE

LE MEILLEUR DES SAVONS DE TOILETTE L. T. PIVER, inventeur.

ENTREPOT GÉNÉRAL: 10, boulevard de Strasbourg, 10 PARIS

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 feuilles: 1 fr. 50. Se défier des contrefaçons.

A VENDRE D'OCCASION

Une machine locobobile d'une puissance de quatre à cinq chevaux vapeur, avec un batteur à grains monté sur un quatre roues permettant de conduire en tout lieux avec timon et brancards pour bœufs et chevaux, pouvant se donner à de bonnes conditions grande facilité pour le paiement.

Pour traiter, s'adresser au bureau du Journal.

LA VULNÉRINE

GUÉRIT TOUTES LES BLESSURES

Coupures, Déchirures, Contusions, Brûlures, Morsures, Plaies récentes ou anciennes, sans récidive, Ulcère variqueux et autres, et fait disparaître toute odeur. Arrête les Hémorragies, neutralise les Piqures d'insectes venimeux, des mouches dangereuses: abeilles, guêpes, cousins, araignées, scorpions et autres.

Ce vrai trésor de la mère de famille et du chef d'atelier, basé sur les découvertes de la science et de la pratique, a été composé par MM. MAUREL père et fils, Docteurs de la Faculté de Paris, Professeurs de chimie et d'hygiène, Pharmaciens de 1^{re} classe, anciens préparateurs des Cours du célèbre Vauquelin, au Muséum, etc.

ODEUR DES PIEDS

L'Hydrocératine, Eau de Toilette hygiénique, détruit instantanément la mauvaise odeur de la sueur, qu'elle mène sans l'arrêter, permet de longues marches, est aussi un préservatif des engelures. — PHILIPPS et C^o, rue d'Enghien, 24, à Paris, chez les Coiffeurs et Parfumeurs.



Mal de dents

Guérison instantanée par la *Pyrréthrine Lahaussois*

1 franc 50 le flacon, Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.